



PROJET DE COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS CGT – FSU ET SUD DE L'INDRE

Animé par la seule volonté de répondre aux intérêts individuels de quelques « premiers de cordée », aux revendications du Medef, le gouvernement et la majorité parlementaire s'inscrivent dans une remise en cause profonde de notre modèle de société.

Salariés ou travailleurs dits autonomes, privés d'emploi, retraités, jeunes, sont mis en opposition pour ne pas solliciter les moyens financiers existants, ni répartir les richesses produites par le travail.

Ces dernières semaines, des initiatives d'actions avec des grèves et manifestations ont été organisées dans plusieurs secteurs professionnels et territoires.

Les retraités et les salariés des Ehpad étaient mobilisés dans l'unité le 15 mars dernier. Ils étaient des milliers dans les rues. Les uns aspirent – à juste titre – à des niveaux de pensions leur permettant de vivre dignement, et les autres à travailler dans des conditions décentes.

Le 22 mars, les salariés de la fonction publique, des entreprises privées et publiques, les cheminots, étaient en arrêt de travail et en manifestation dans tout le pays.

Depuis le 3 avril, une mobilisation massive des cheminots est engagée pour le service public ferroviaire.

Toutes ces actions montrent que les salariés, les retraités, les jeunes ne s'en laissent pas conter. Ils exigent une autre action politique du gouvernement.

Les organisations CGT, FSU et SUD de l'Indre appellent les salariés du privé et du public, la jeunesse et les retraités, à participer massivement à la journée d'action, de grève et de manifestation le 19 avril prochain à 10 heures place de la République à Châteauroux, une première étape dans le processus de convergence des luttes.

Elles proposent à toutes et tous d'agir le 19 pour une alternative de progrès social autour :

- De l'amélioration du pouvoir d'achat, des pensions et des minima sociaux sur la base d'un Smic à 1800 euros.
- Du développement de l'emploi de qualité et la réduction du temps de travail à 32 heures.
- De l'obtention de droits collectifs de haut niveau prévus dans des conventions collectives ou des statuts.
- Du développement d'une industrie et de services publics qui répondent aux besoins des populations.
- De la suppression de la CSG.

Châteauroux, le